

« Instruction – Intermédiaires » du PNCE → Pour devenir un moniteur intermédiaire certifié

EXIGENCES DE FORMATION SPÉCIFIQUES AU SQUASH

[Module d'apprentissage en ligne « Entraîner en squash »](#)

~ Prérequis obligatoire ~

Formation d'entraîneur intermédiaire



EXIGENCES DE FORMATION MULTISPORTS DU PNCE

[Module d'apprentissage en ligne « Initiation à l'entraînement sportif »](#) **

[Module « Prise de décisions éthiques »](#) **

[Module d'apprentissage en ligne « Plan d'action d'urgence »](#) **

[Module « Planification d'une séance d'entraînement »](#)

[Module « Habilité mentale de base »](#)

[Module « Élaboration d'un programme sportif de base »](#)

[Module « Enseignement et apprentissage »](#)

EXIGENCES D'ÉVALUATION POUR DEVENIR CERTIFIÉ

[Évaluation en ligne du module « Prendre des décisions éthiques »](#) **

Évaluation des moniteurs intermédiaires :

Le portfolio du candidat (profil du candidat, plan d'action d'urgence, premiers soins, RCP ou un défibrillateur); **Observations formelles** (Le candidat est observé alors qu'il enseigne une leçon individuelle ou de groupe à des joueurs récréatifs de niveau intermédiaire inférieur.); **Compte-rendu.**

~ Les entraîneurs ne peuvent pas passer l'évaluation du moniteur intermédiaire ou de l'entraîneur de club tant que les exigences ci-haut n'ont pas été satisfaites et validées sur leur profil d'entraîneur dans le Casier de l'ACE.

** Note : Cela ne s'applique pas si les exigences ont été validées pour un autre volet du PNCE. ~

PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS DES ENTRAÎNEURS

Squash Canada a mis en place un processus pour encourager les entraîneurs actifs qui n'ont pas encore été certifiés par le PNCE à potentiellement contourner certaines exigences de formation et à être reconnus pour leurs acquis et leur expérience.

~ [Formulaire de demande](#) ~

MAINTIEN DE LA CERTIFICATION

Les entraîneurs qui complètent cette certification de parcours obtiendront le statut de « Certifié » tel que défini ci-haut et seront dorénavant assujettis à la Politique de maintien de la certification de l'ACE exigeant des entraîneurs du PNCE qu'ils maintiennent leur certification en effectuant du développement professionnel (DP) sur une période prédéterminée. Squash Canada adhère à un cycle de cinq ans au cours duquel les entraîneurs accumulent des points DP afin de maintenir le statut de « Certifié » – 20 points de DP sont exigés pour le Volet Instruction – Intermédiaires du PNCE.

Le cycle de maintien débute à la date à laquelle un entraîneur devient « Certifié ». Si l'entraîneur n'a pas été en mesure d'accumuler suffisamment de points de DP d'ici la date de fin du cycle de maintien, son relevé public aura la mention « Certifié : non-renouvelé ».

Il importe que les entraîneurs comprennent que le PNCE n'est pas linéaire, ce qui signifie qu'un entraîneur peut accéder à n'importe quel parcours de l'entraîneur. Les entraîneurs doivent déterminer quel type d'entraîneur ils souhaitent devenir et avec quel type d'athlètes ils désirent travailler avant de sélectionner le parcours de l'entraîneur approprié.



Quel type d'entraînement désirez-vous faire?

Je veux travailler auprès d'enfants, de jeunes ou d'adultes qui pratiquent leur activité pour le plaisir de jouer.

Avec quel genre d'athlètes désirez-vous travailler?

Enfants et débutant(e)s
Jeunes et adultes

Recherchez les occasions de formation du PNCE suivantes :

Sport communautaire – Initiation
Sport communautaire – Participation continue

Je veux travailler auprès d'enfants, de jeunes ou d'adultes qui désirent améliorer leurs aptitudes en compétition dans leur sport.

Débutant(e)s
Athlètes en développement
Athlètes de haut niveau

Compétition – Introduction
Compétition – Développement
Compétition – Haute performance

Je veux travailler auprès d'enfants, de jeunes ou d'adultes qui veulent en apprendre davantage sur leur sport et qui désirent un enseignement de qualité.

Débutant(e)s
Exécutant(e)s intermédiaires
Exécutant(e)s avancé(e)s

Instruction – Débutant(e)s
Instruction – Exécutant(e)s intermédiaires
Instruction – Exécutant(e)s avancé(e)s

SPORT COMMUNAUTAIRE

Initiation : Les nouveaux participants et participantes sont encouragés à participer au sport et on leur présente les éléments de base du sport dans un environnement plaisant, sécuritaire et favorable à l'estime de soi, et ce, peu importe leur niveau d'habileté.

Participation continue : Les participants et participantes sont encouragés à poursuivre leur pratique du sport pour le plaisir, la bonne forme physique, l'acquisition d'habiletés et l'interaction sociale.

COMPÉTITION

Introduction : Les participants et participantes à un sport apprennent les habiletés sportives et athlétiques de base dans un environnement plaisant et sécuritaire, où on les prépare habituellement à participer à des compétitions locales et/ou régionales.

Développement : Les athlètes en développement sont entraînés dans le but de perfectionner leurs habiletés sportives de base, de maîtriser des habiletés et des tactiques plus avancées et on les prépare habituellement à participer à des compétitions provinciales et/ou nationales.

Haute performance : Les athlètes de haut niveau sont entraînés dans le but de perfectionner des habiletés et des tactiques avancées et on les prépare habituellement à participer à des compétitions nationales et/ou internationales.

INSTRUCTION

Débutant(e)s : Les participants et participantes de tous âges, ayant peu ou pas d'expérience en matière de sport, apprennent les habiletés sportives de base.

Exécutant(e)s intermédiaires : Les participants et participantes, qui possèdent déjà une certaine expérience et quelques habiletés sportives, apprennent à perfectionner leurs habiletés de base et se familiarisent avec des techniques plus complexes.

Exécutant(e)s avancé(e)s : Les participants et participantes, qui possèdent déjà une bonne expérience et de grandes habiletés sportives, apprennent à perfectionner leurs habiletés et leurs techniques avancées.

Cheminement de certification du PNCE

La certification est valide pour une période maximale de cinq ans et le perfectionnement professionnel est essentiel au maintien de la certification.

Une expérience antérieure et une formation en entraînement sont reconnues lorsque les compétences ont été mises en évidence.

Les entraîneurs et entraîneuses éventuels qui suivent des ateliers sont **En cours de formation**.

Les entraîneurs et entraîneuses qui ont terminé leur formation mais qui n'ont pas encore été évalués sont **Formés**.

Les entraîneurs et entraîneuses qui ont démontré leurs compétences lors de l'évaluation sont **Certifiés**.

À propos du PNCE « Instruction – Intermédiaires » pour le squash

La formation d'entraîneur intermédiaire et les modules multisports fournissent toute la formation et les outils nécessaires pour entraîner des joueurs de squash intermédiaires.

Moniteur intermédiaire certifié : avec des joueurs amateurs

À qui s'adresse ces formations? Les professionnels affiliés à un club, les athlètes juniors de haut niveau ainsi que des joueurs de catégorie ouverte de niveau A et B.

Coûts : varient selon la juridiction provinciale ou territoriale.

Exigences en matière de sport sécuritaire et de vérification des antécédents : les entraîneurs sont soumis aux exigences de Squash Canada et de leur association provinciale ou territoriale pouvant inclure, sans s'y limiter, une formation en sport sécuritaire, une vérification des antécédents et une vérification du casier judiciaire.

Il importe que les entraîneurs comprennent que le PNCE n'est pas linéaire, ce qui signifie qu'un entraîneur peut accéder à n'importe quel parcours de l'entraîneur. Les entraîneurs doivent déterminer quel type d'entraîneur ils souhaitent devenir et avec quel type d'athlètes ils désirent travailler avant de sélectionner le parcours de l'entraîneur approprié.